

Grand format.



5,5 tonnes

de déchets (hors ordures ménagères) sont collectées en moyenne chaque jour par le service Propreté urbaine de la Ville.



Pour garder la ville propre, 815 corbeilles sont réparties dans les rues et les espaces verts de Bourg-en-Bresse. 92 tonnes de déchets sont ainsi récupérées chaque année.

Sept jours sur sept, trente-six agents* de la Propreté urbaine veillent à la propreté de notre ville. Une lourde tâche et un travail sans fin qui nécessitent la participation de tous. C'est pourquoi la Ville de Bourg-en-Bresse s'attache à promouvoir les bonnes pratiques de propreté et à sensibiliser les habitants à l'embellissement de la cité.

Propreté urbaine

C'EST NOUS, C'EST VOUS !

Interview



SERGE BIATHIER

**JEAN-FRANÇOIS
DEBAT**

**MAIRE DE BOURG-EN-
BRESSE**

Quels moyens la Ville consacre-t-elle à la propreté ?

Nous dédions à la propreté urbaine des moyens financiers et humains importants. Chaque année, la collectivité consacre 2 millions d'euros à cette mission. Sept jours sur 7, 36 agents*, 24 véhicules et 56 engins... œuvrent au nettoyage de Bourg-en-Bresse. Balayage manuel ou mécanique, ramassage des papiers et autres déchets, remplacement des sacs-poubelle des corbeilles publiques, traitement des graffitis et des déjections canines, entretien des réserves foncières communales, désherbage sans pesticides, déneigement mais aussi nettoyage de la rivière Reyssouze et de ses berges... :

la tâche est vaste et le planning complexe à tenir, car fréquemment bouleversé par des interventions imprévues dues, la plupart du temps, à des incivilités.

La propreté urbaine est-elle également l'affaire de tous ?

Effectivement, aimer sa ville c'est la respecter et avoir un comportement civique. C'est aussi réduire ses déchets. Si la plupart des Burgiens sont respectueux du domaine public, quelques-uns ne jouent pas le jeu. Or, une ville propre, c'est avant tout une ville qu'on ne salit pas. Chaque année, notre collectivité dépense 300 000 € pour réparer les incivilités (tags, déjections canines, dépôts et

affichages sauvages...). Afin de lutter contre ces comportements, nous développons la sensibilisation et la médiation. En mars, une campagne de communication va s'afficher dans la ville pour inciter les habitants à ne pas jeter les mégots par terre et à ne pas déposer les poubelles n'importe où. Pour agir contre le fléau des déjections canines, nous avons également réalisé plusieurs campagnes d'information, augmenté le nombre de distributeurs de sacs... En 2018, 280 000 sacs ont été utilisés par les propriétaires de chien pour ramasser les déjections : un progrès ! Mais la pédagogie ne suffit pas toujours. Vient ensuite l'étape de la verbalisation par les polices municipale ou nationale.

*42 agents en comptant les encadrants



2 millions d'euros, c'est le coût annuel de la propreté urbaine. »

LA PROPRETÉ URBAINE, C'EST NOUS...



SERVICE PROPRETÉ URBAINE

Entretien au naturel

Depuis 2011, la Ville bannit les pesticides pour éliminer les mauvaises herbes. « Chaque année, le service Propreté urbaine effectue 4 500 heures de désherbage manuel et mécanique sur 173 km de voirie et plus de 1 200 trottoirs. À ce contingent d'heures s'ajoutent les prestations confiées à des entreprises d'insertion employant des personnes en situation de handicap », précisent Frédéric Calard, responsable du centre technique municipal et Régis Fabre, du service Propreté urbaine.

Pour l'entretien des réserves foncières, des accotements et des berges de la Reyssouze, le service pratique un fauchage raisonné afin de préserver la faune, la flore et d'éviter l'érosion des berges de la rivière.

Gommer les tags

Deux agents enlèvent toute l'année graffitis et affichages sauvages. Pour réduire l'utilisation des produits chimiques et intervenir sur tout support, même les bâtiments classés, ils utilisent une hydrogommeuse. En 2018, les agents ont nettoyé 3 860 graffitis et décollé 1 469 affiches sauvages. Ces actes d'incivisme ont coûté 70 000 € à la Ville. Pour limiter les graffitis sauvages, elle développe des animations de *street art* comme sur le parking de la Vinaigrierie où une fresque a été réalisée.



SERGE BUATHIER

Halte aux dépôts sauvages !

Chaque semaine, deux agents de la police municipale accompagnent l'unité Cadre de vie de CA3B sur le terrain, afin de constater les dépôts sauvages. Lorsque l'identité des personnes est retrouvée, un procès-verbal est rédigé.



SERGE BUATHIER

Place nette

Depuis le printemps 2005, la Ville et les commerçants non sédentaires coopèrent pour la collecte et l'évacuation des déchets des marchés. Les mercredis et samedis, sous le marché couvert, sur le Champ de Foire et cours de Verdun, les dimanches aux Vennes, les commerçants font place nette en ramassant et en valorisant leurs emballages (carton, papier, bois et plastique). Grâce à l'implication de tous, la collecte de déchets a diminué de 350 tonnes et permet d'économiser 75 000 € par an. Outre son impact écologique, cette démarche permet de rouvrir plus tôt les parcs de stationnement aux automobilistes.

QUI CONTACTER ?

- Le service Propreté urbaine de la Ville : 04 74 24 49 30. En présence d'huile, de carburant, de déversements divers sur la chaussée, de dépôts sauvages sur voiries ou trottoirs, de déjections canines, de graffitis ou d'animaux morts.
- La CA3B 0800 86 10 96 (gratuit depuis un poste fixe) en cas de déchets (poubelles) et de dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire (logettes, conteneurs aériens ou enterrés).

... C'EST VOUS AUSSI !

Opération propreté

Les citoyens se prennent en main. Samedi 15 décembre, dans le quartier des Vennes, une dizaine d'habitants, le Conseil citoyen du secteur et des élus se sont donné rendez-vous pour une opération « quartier propre ». Jean Lalanne, référent du groupe Environnement du Conseil citoyen, dresse un bilan : « En une matinée, 27 kg de déchets ont été collectés, dont 13 kg recyclables... ». Une participante raconte : « L'action a libéré la parole avec les habitants et certains nous ont remerciés ». D'autres initiatives citoyennes ont déjà eu lieu à Bourg-en-Bresse lors de manifestations. En septembre 2018, des Burgiens s'étaient mobilisés lors du *World CleanUp Day*, pour une action spontanée de nettoyage à Seillon. Depuis plusieurs années, la Ville organise des événements autour de l'environnement. Prochain rendez-vous le dimanche 5 mai pour un marché aux bonnes astuces coorganisé par l'association du Plateau, le Conseil citoyen et la Ville.

+ Vous souhaitez organiser une opération de ramassage dans votre quartier ? La Ville vous accompagne, écrivez à democratielocale@bourgenbresse.fr

Pollueurs à l'amende

« En 2018, 34 procès verbaux ont été établis en matière de lutte pour la salubrité publique : 6 pour non-respect des conditions de dépôt de déchets, de matériaux ou d'objets, en vue de leur enlèvement par le service de collecte (35 € d'amende, article R632-1 du Code pénal) ; 28 pour dépôt sauvage (68 €

d'amende, article R633-6 du Code pénal) et 8 pour déjections canines (68 € d'amende). Plus de 80 courriers de rappel à la loi ont été envoyés par la Ville et la CA3B », souligne Mathieu Putigny, responsable de la police municipale.



MATHILDE GOURBEIX

LES BONS GESTES À ADOPTER

- Ne pas jeter son mégot, son chewing-gum, ses déchets... sur la voie publique
- Ramasser les déjections de son chien
- Mettre ses petits déchets dans les corbeilles à papier, pas ses déchets ménagers !
- Trier ses emballages
- Déposer ses poubelles dans un conteneur et non à même le sol
- Sortir ses conteneurs le bon jour, à la bonne heure. Les rentrer après la collecte
- Ne pas laisser ses encombrants ménagers dans la rue sans inscription préalable. Collecte gratuite sur rendez-vous au 0800 86 10 96 (gratuit depuis un poste fixe)
- En se garant, laisser de la place entre la voiture et le trottoir pour faciliter le nettoyage.

Récupérez, recyclez !

Le déchet qui ne pollue pas c'est celui qui n'est pas créé. *Écocitoy'Ain, Free'Go, Rep'R...* les initiatives pour donner une seconde vie aux objets et lutter contre le gaspillage se développent.

> **L'association le Rep'R** propose des ateliers de création 100 % récup' et de la restauration issue de produits locaux. Une façon de changer sa manière de consommer.

> **L'atelier Écocitoy'Ain** a créé sa boutique éphémère *Pour Rî'Ain*, tournée vers l'économie solidaire. Donnez objets et vêtements en bon état, tout le monde peut en profiter !

> **La Ressourcerie La Retap'** récupère dans les déchetteries les objets pouvant connaître une seconde vie. Meubles, vaisselle, jouets, livres... transitent par la recyclerie pour y être triés, réparés ou nettoyés.

> **Les frigos solidaires** ont le vent en poupe. Après celui installé à l'AGLCA, un frigo partagé a vu le jour à l'IUT pour aider les étudiants qui n'ont pas les moyens de s'alimenter correctement. Le principe est simple : déposer de la nourriture et en faire profiter ceux qui en ont besoin.



REP'R